

LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

65, 3

MAI-JUIN 1984



Publication périodique bimestrielle publiée avec l'aide financière du Ministère de l'Education nationale.

LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

Vice-Présidents : MM. P. DESSART, chef de section f.f. à l'I.R.Sc.N.B., J. LAMBINON, professeur à l'Université de Liège et C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Organisateur des excursions : M. A. FRAITURE, Quai de Rome 104 à 4000 Liège. C.C.P. n° 000-0117185-09, LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, Quai de Rome 104 à 4000 Liège.

Trésorier : M. P. DE WAELE.

Bibliothécaire : M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

Rédaction de la Revue : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Protection de la nature : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. 02/648.04.75. C.C.P. : 000-0282228-55.

TAUX DES COTISATIONS POUR 1984

Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes	400 F
Étudiants (âgés au maximum de 26 ans)	250 F
Institutions (écoles, etc.)	500 F
Autres pays	450 F
Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire	600 F

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit	50 F
--	------

Notes : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1^{er} octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 250 F au C.C.P. 000-0793594-37 du *Cercle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : 02/479.02.96).

Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55

LES NATURALISTES BELGES asbl
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

Section « Orchidées d'Europe » Rapport des activités 1982-1983

par Françoise COULON (*)

La section « Orchidées d'Europe » a entamé sa quatrième saison d'activités en novembre 1982. En mars 1983, elle comptait 86 membres en règle de cotisation parmi lesquels figurent une dizaine de correspondants étrangers.

Activités d'hiver

Ces activités ont eu lieu dans les nouveaux locaux de l'I.R.S.N.B.

13 novembre 1982. — F. COULON présente le bilan des activités de la saison 1981-1982 [*Nat. Belges*, 64 (1983): 89-92] illustré par les dias des participants. Plusieurs communications relatent des découvertes ou des études faites par des membres du groupe à titre individuel.

a. Le genre *Dactylorhiza* et ses hybrides en Ardenne et en Lorraine septentrionale (P. DEVILLERS). L'auteur passe en revue les six espèces connues en Belgique et, à partir de leur composition chromosomique et de leur morphologie, analyse toutes les combinaisons possibles. De très belles dias de J. DEVILLERS illustrent cet exposé qui donne une base scientifique à la connaissance des *Dactylorhiza* et de leurs multiples hybrides. Texte souhaité !

b. A. et C. JOUKOFF racontent leur rencontre avec *Calypso bulbosa* en Finlande au cours d'un voyage ornithologique en mai 1982.

c. D. TYTECA présente quelques dias d'orchidées rares du territoire de la flore, notamment *Herminium monorchis* (Laonnois), *Corallorhiza trifida* dont la présence est confirmée en Belgique,...

d. B. CHAUMONT fait part de ses observations relatives à un *Epipactis* découvert aux environs du Rouge-Cloître (Forêt de Soignes) qui n'a pas de rostellum et semble cléistogame. Il pourrait s'agir d'*E. phyllantes*. Affaire à suivre !

(*) Drève Pittoresque 64 à B-1640 Rhode-Sainte-Genèse.

4 décembre 1982 (séance ouverte à tous les membres des Naturalistes belges). — Fleurs rares et orchidées de Crète. Exposé de P. DELFORGE et J. MAST DE MAEGHT illustré de superbes dias de P. DELFORGE. Les conférenciers, en un duo où alternent les descriptions de plantes, les indications relatives à leur répartition, les problèmes rencontrés, nous montrent tous les *Ophrys* actuellement décrits en Crète, de nombreux *Orchis*, dont de très rares endémiques et deux hybrides, *Orchis* × *thriftensis* (*O. anatolica* × *O. pauciflora*) et *O.* × *lassithica* (*O. papilionacea* × *O. boryi*), ainsi que d'autres plantes typiques qu'ils ont pu rencontrer dans l'île à Pâques 1982.

8 janvier 1983. — Observations sur les orchidées de l'ouest méditerranéen. Exposé de D. TYTECA, illustré de très belles dias, où il fait la synthèse des principales espèces d'orchidées qu'il a rencontrées en Italie et en Espagne en 1982. Parmi les plantes les plus remarquables : *Orchis patens* (Ligurie), *Orchis spitzelii* (Monts Ibériques), *Orchis saccata* (Monte Gargano), *Dactylorhiza sambucina* subsp. *insularis* (Monts Ibériques), *Epipactis tremolsii* (Catalogne). En ce qui concerne les *Ophrys*, l'orateur analyse de façon approfondie les facteurs de variation, d'hybridation et de spéciation de ces plantes [TYTECA, D., Variations, hybridations et spéciation chez les *Ophrys* ouest-méditerranéens. Communication faite au 6^e colloque de la Société Française d'Orchidophilie, Paris 1982, et publiée dans *L'Orchidophile*, 58 (1983) : 418-426].

29 janvier 1983. — a. Hybrides de *Dactylorhiza fuchsii* et de *Gymnadenia* dans le Laonnois. Exposé de Ph. TOUSSAINT illustré d'aquarelles de L. KLOPFENSTEIN. Cette étude soulève un problème de nomenclature qui sera résolu à une séance ultérieure. Pour rappel :

Hybride *Gymnadenia conopsea* × *G. odoratissima* = *G.* × *intermedia*.

Hybride *Dactylorhiza fuchsii* × *Gymnadenia conopsea* = × *Dactylodenia st-quintinii*.

Hybride *Dactylorhiza fuchsii* × *Gymnadenia odoratissima* = × *Dactylodenia lawalreei* (dédié à A. LAWALRÉE par P. DELFORGE et D. TYTECA).

b. Observations sur les orchidées de l'ouest de la Provence. Exposé de P. DEVILLERS. Il n'est pas possible, dans le cadre de ce bilan, de rendre compte de la richesse de cette communication qui nous mène au Castelet, dans les Alpilles, l'Estérel, les Maures, la région de la Nertz et au Cap Couronne. Des séries de dias mettent en évidence toutes les variations rencontrées chez les *Ophrys sphe-*

godes, *litigiosa*, *arachnitiformis*, ainsi que les intermédiaires que l'on peut observer entre *Ophrys fuciflora* et *O. scolopax*.

26 février 1983. — Orchidées de France et de Ligurie. Exposé de P. DELFORGE qui nous fait partager ses découvertes d'orchidées rares et d'hybrides de 1982 grâce à de remarquables dias. Laonnois : *Ophrys* × *hybrida*, *O.* × *devenensis*, *O.* × *aschersonii*, trois hybrides présentés en plusieurs variantes. Ligurie : *Orchis patens*. Région de Grasse : *Ophrys bertolonii* et *O.* × *saratoi* (*O. bertolonii* × *O. sphaerogodes*). Estérel : *Serapias* divers et hybrides. Maures : × *Anacamptorchis simorrensis* (*Anacamptis pyramidalis* × *Orchis coriophora* subsp. *fragrans*), *Serapias vomeracea* × *S. neglecta*, *Orchis* × *alata* (*Orchis morio* × *O. laxiflora*). Causses : *Ophrys insectifera* subsp. *aymoninii* et le nouvel hybride *Ophrys insectifera* subsp. *aymoninii* × *O. insectifera*, décrit pour la première fois et dédié par l'auteur à D. TYTECA [DELFORGE, P., Remarques sur *Ophrys insectifera* subsp. *aymoninii* Breistroffer et description d'un hybride nouveau de cette sous-espèce : *Ophrys insectifera* subsp. *tytecaeana* Delforge. *L'Orchidophile*, 55 (1983) : 307-311]. Larzac : *Dactylorhiza sesquipedalis* × *D. fuchsii*. Montagne Noire : *Orchis coriophora* subsp. *coriophora*. Alpes : *Dactylorhiza cruenta* var. *lanceolata*. Queyras : nouvelle station d'*Orchis spitzelii* [P. DELFORGE, *Orchis spitzelii* Sauter en France. *L'Orchidophile*, 56 (1983) : 346-350]. Région de Gap : *Ophrys apifera* var. *bicolor*. Vercors : *Epipactis tremolsii* qui, nous le rappelons, a été découvert et identifié en France par DELFORGE et TYTECA [P. DELFORGE et D. TYTECA, *Epipactis tremolsii* C. Pau en France. *L'Orchidophile*, 54 (1982) : 186-188]. Embouchure de la Somme : *Liparis loeselii*. Forêt Noire (Allemagne) : *Epipogium aphyllum* dans l'Hüffingerwald.

Dans l'ensemble, des exposés extrêmement intéressants, superbement illustrés et d'un niveau scientifique dont la section peut être fière !

Activités d'été

14-15 mai 1983. — Excursion dans le Laonnois et le Soissonnais. Guide D. TYTECA.

Le premier jour est consacré à la visite des sites classiques du Laonnois décrits pour la plupart dans l'article de D. TYTECA : Problèmes de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnois méridional [*Nat. belges*, 63 (1982) : 200-226]. Pour mémoire :

prairie à Bruyères, pelouses à Bièvres, pelouses à *Ophrys litigiosa* à Chermizy, superbes pelouses du Camp Romain à St-Thomas, pelouses et bois très riches aussi à Nampteuil-sous-Muret. Non loin de cette localité, notre guide nous fait découvrir un hybride triple : \times *Orchiaceras bispurium* (= \times *O. verdunense*), résultant du croisement de *Orchis* \times *hybrida* (*O. purpurea* \times *O. militaris*) avec *Aceras anthropophorum* (Fig. 1) [des photos en couleurs de cet hybride ont été publiées dans D. TYTECA, Les orchidées des pelouses calcaires. — 2, Réserves naturelles, 1983-4 : 12-15]. Le second jour est utilisé à la prospection de divers sites du Soissonnais. Pelouses à Laversine : outre les classiques de ces pelouses, citons *Orchis* \times *angusticruris* (*O. purpurea* \times *O. simia*), *Orchis beyrichii* (*O. militaris* \times *O. simia*). Pelouses à Longavesnes et à Mortefontaine. Retour par Pierrefonds et son impressionnant château.

28 mai 1983. — Excursion à Montenach. Guide Y. VERSCHUEREN. Ni les inondations de la Moselle (ponts coupés), ni le temps épouvantable n'ont empêché les courageux de rallier cette région située à l'extrémité septentrionale du département de la Moselle, à la limite de la France, de l'Allemagne et du Grand-Duché de Luxembourg. Le village de Montenach est entouré de coteaux calcaires d'une extraordinaire richesse en orchidées. Nous visitons successivement les pelouses du Lockchenbrugberg (les plus belles), du Kremberg et du Koppenachberg. Nous avons pu observer :

- Ophrys insectifera* (par centaines) ;
- Ophrys fuciflora* (par centaines, sous des formes diverses, notamment à labelle trilobé ou tirant vers *O. scolopax*) ;
- Ophrys* \times *devenensis* (par dizaines, avec prédominance de l'un ou l'autre parent) ;
- Ophrys fuciflora* var. *flavescens* (4 exemplaires) ;
- Orchis mascula* (particulièrement grands) ;
- Orchis purpurea* (superbe station) ;
- Orchis militaris* (en début de floraison) ;
- \times *Orchiaceras spurium* (*Aceras anthropophorum* \times *Orchis militaris*) ;
- Listera ovata* ;
- Aceras anthropophorum* (par centaines) ;
- Coeloglossum viride* ;
- Gymnadenia conopsea* (en bouton) ;
- Himantoglossum hircinum* (début de floraison) ;
- Dactylorhiza incarnata* (dans un petit marécage alcalin au bas d'une pente) ;
- Anacamptis pyramidalis* (en bouton sur le Kremberg).



FIG. 1. — × *Orchiaceras bispurium* (*Orchis militaris* × *O. purpurea* × *Aceras anthropophorum*): Nampteuil-sous-Muret, 14 mai 1983 (dia D. TYTECA).

Nous cherchons vainement l'*Ophrys* × *montenachii*, célébrité de ce site, décrit comme hybride de *O. apifera* × *fuciflora* (ce serait alors une forme particulière d'*O. × albertiana*). La plante a donné lieu récemment à d'autres interprétations ⁽¹⁾. Pour G. H. PARENT [In J.-L. MÉRIAUX et coll., Inventaire hiérarchisé des zones naturelles du département de la Moselle. Metz. Institut Européen d'Écologie, 1983, pp. 44-45], il s'agirait d'une forme d'*Ophrys fuciflora*. Pour J. DUVIGNEAUD, ce serait un hybride triple, résultant du croisement d'*Ophrys apifera* avec *O. × devenensis*. Pour L. REICHLING, l'un des parents devrait être *O. apifera* var. *bicolor*. Pour M.-C. DELVAUX, il pourrait s'agir d'une forme d'*Ophrys apifera* var. *bicolor* dont les bords du labelle ne se seraient pas incurvés vers l'arrière.

4 juin 1983. — Excursion à Merlemont et dans la région de Givet. Guide J. DUVIGNEAUD.

a. Visite de la nouvelle réserve communale dite de la « Clairière de Moriachamps » en présence du comité de gestion de la réserve et d'enfants des écoles de la région. Site déjà décrit [*Nat. belges*, 61 (1980) : 88-90 ; 64 (1983) : 127-132]. Les interventions de gestion sont commentées. On a le plaisir de revoir *Cephalanthera longifolia*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis ustulata*, ...

b. Visite des pelouses situées du côté du Bois de Rinvaux à Merlemont : présence d'une dizaine de pieds d'*Anacamptis pyramidalis*, malgré le reboisement important.

c. Pelouses à Rancennes, dans un site déjà décrit [*Nat. belges*, 61 (1980) : 93 ; *Natura Mosana*, 32 (1979) : 165-174].

18 juin 1983. — Prospection dans la région de Nassogne en vue de rechercher *Corallorhiza trifida* (Fig. 2). Guide D. TYTECA. Nous remontons la haute vallée de la Wamme et ses tourbières où pousse *Trientalis europaea*, puis atteignons l'ancienne carrière où, après un siècle d'éclipse, trois pieds de *Corallorhiza* ont été signalés en 1978 par un botaniste néerlandais [*Dumortiera*, 19/20 (1981) : 11-12]. C'est là que, s'écartant de quelques pas du sentier, notre ami français R. BEHR découvre, dans une zone très humide, une station qui se révèle riche de 238 pieds de cette orchidée minuscule qui est longuement photographiée (Fig. 2). Après cette découverte sensationnelle, nous parcourons, l'après-midi, quelques sites de la région de Lesse et Lomme, notamment des bois et pelouses intéressants à Tellin. Au retour, visite rapide de l'oppidum de Jemelle.

(1) Une photo de cet *Ophrys* × *montenachii* figure dans l'ouvrage de H. SUNDERMANN, Europäische und mediterrane Orchideen, 3. Auflage, p. 254, Abb. 289.

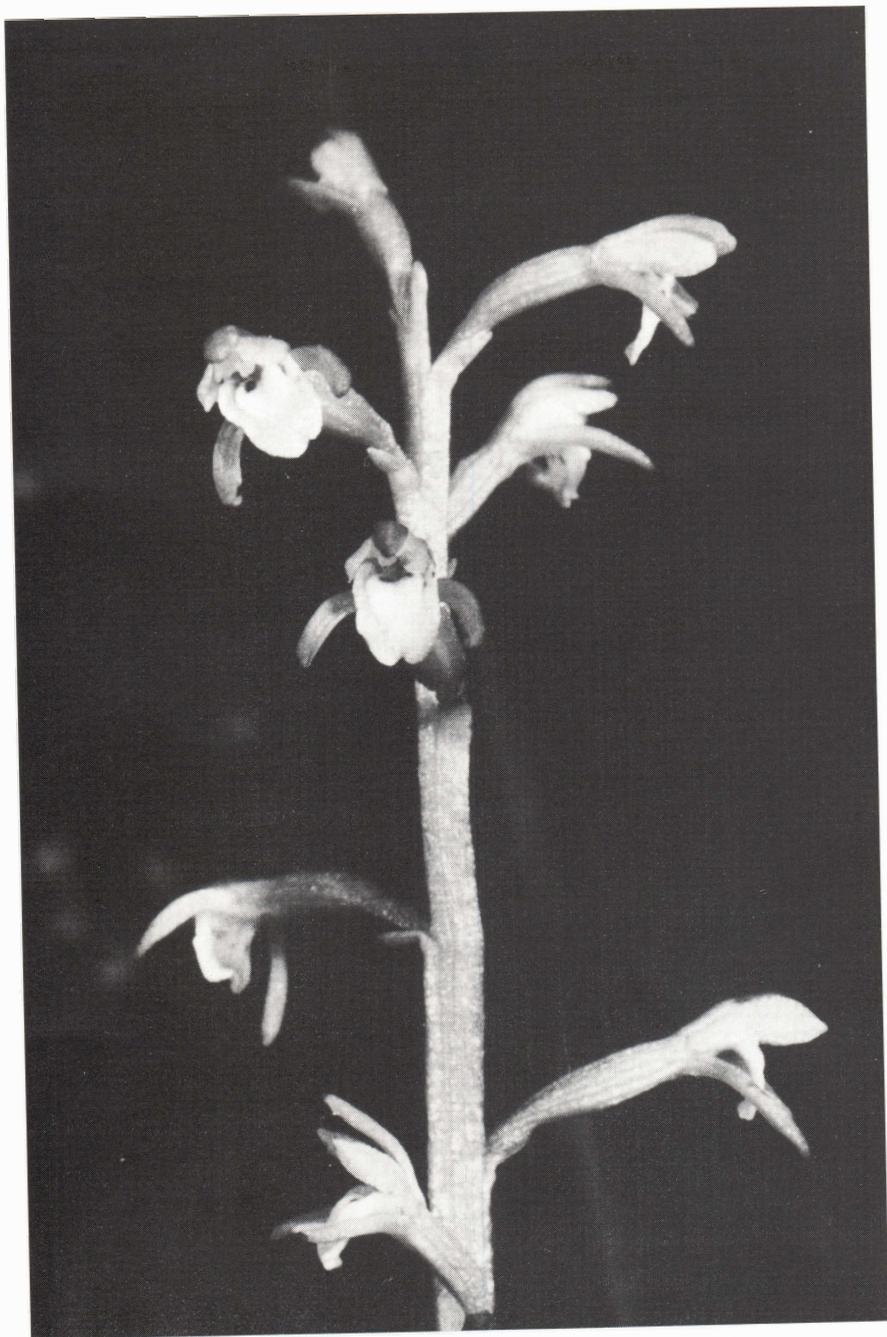


FIG. 2. — *Corallorhiza trifida* : Nassogne, 18 juin 1983 (dia D. TYTECA).

25 juin 1983. — Excursion à Doische et dans le département des Ardennes. Guide J. DUVIGNEAUD.

a. Visite du site en amont de la source du ruisseau du Fond Baquet [*Nat. belges*, 61 (1980) : 93 et 64 (1983) : 127-132 ; *Natura Mosana*, 32 (1979) : 165-174]. Les *Epipactis palustris* sont en boutons. Quelques hybrides à signaler : *Dactylorhiza fuchsii* × *D. majalis*, *Dactylorhiza fuchsii* × *D. maculata*. Quelques plantes, rapportées à *Gymnadenia conopsea*, retiennent longuement l'attention, par leur floraison tardive, par leur inflorescence très grêle ainsi que par leurs feuilles étroites et peu nombreuses : à revoir à un moment plus favorable ! Nous trouvons des centaines de *Dactylorhiza* dont le tubercule a été dénudé et mangé par des sangliers (ils sont familiers de ce site) qui ne touchent pas au reste de la plante.

b. Prospection aux Vieux Moulins de Thilay (département des Ardennes) où un pied de *Leucorchis albida* a été signalé il y a une trentaine d'années par J. DUVIGNEAUD et C. VANDEN BERGHEN [*Nat. belges*, 46 (1965) : 392-403]. Il n'est pas revu ! Pour nous consoler de cette déception, nous effectuons une courte visite au Marais des Hauts Buttés tout proche [*Nat. belges*, 61 (1980) : 90 ; 63 (1982) : 137 et 64 (1983) : 91 ; *Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes*, 72 (1982) : 24-36] où nous admirons une fois de plus *Dactylorhiza sphagnicola*, *D. maculata* subsp. *maculata* et leur hybride *D. × wiefelsputziana*.

2-14 juillet 1983. — Voyage dans le Valais des Naturalistes Belges. Les membres présents de la section « Orchidées d'Europe » ont pu observer entre autres :

Cypripedium calceolus (très abondant dans une forêt de mélèzes et d'épicéas) ;

Chamorchis alpina (très belle station vers 2 200 m) ;

Orchis mascula var. *acutiflora* ;

Listera cordata ;

Dactylorhiza trausteineri ;

Dactylorhiza cruenta (trouvé, dans la même station, sous les deux formes décrites par *Sundermann* : la forme nordique à morphologie foliaire proche de *D. incarnata* et la forme alpine à morphologie foliaire proche de *D. majalis*).

28 août 1983. — Excursion en Zélande. Guide J. C. CLAES qui a proposé aux membres de la section une excursion mixte, combinant une initiation à l'ornithologie à la visite de la très belle station de *Spiranthes spiralis* de Goeree : plusieurs centaines de plantes fleuries localisées sur la très faible pente d'un petit talus, en bordure d'une

prairie pâturée et fortement clôturée de barbelés sous laquelle les photographes impénitents se faufilèrent allègrement !

En conclusion, une année d'autant plus riche en études et en prospections que d'autres découvertes importantes ont été faites, à titre individuel, par plusieurs membres du groupe ou par d'autres naturalistes :

- MM. HAVRENNE et MOREAU ont observé dans la région de Courcelles une station d'environ 70 pieds d'*Ophrys apifera*, dont une dizaine appartenant à la sous-espèce *jurana*.
- M. G. BRUYNSEELS accompagné de deux autres naturalistes a découvert une station d'une douzaine de pieds de *Corallorhiza trifida* dans la réserve du Landbruch.
- M. J. DUVIGNEAUD a trouvé une station d'une quarantaine d'exemplaires de *Gymnadenia odoratissima* dans la région du Viroin et un exemplaire à la Montagne-au-Buis.

Ces observations feront l'objet de publications dans la revue *Dumortiera*.

Enfin, nous ne serions pas complets si nous ne signalions pas la publication de D. TYIECA, Coup d'œil sur les Orchidées indigènes [*Parcs Nationaux*, XXXVIII (1983), 1 : 37-57] dans laquelle l'auteur fait le point sur la présence et la répartition, passées et actuelles, des quelque cinquante espèces d'orchidées que l'on a dénombrées et dénombre encore en Belgique. Outre son grand intérêt pour tous les amateurs d'orchidées, cette étude comporte une bibliographie fort complète du sujet.

Ne détruisez plus vos mauvaises herbes, mangez-les !

Quel naturaliste n'a pas été tenté, au cours de ses promenades, de récolter l'une ou l'autre plante sauvage à des fins culinaires ? Il y a celles que tout le monde connaît, les fruits bien sûr, certaines herbes aromatiques et celles que l'on peut manger en salade, comme le pissenlit. Mais il y en a d'autres dont l'usage en cuisine est moins évident, à partir desquelles on peut cependant confectionner d'excellents potages ou légumes.

À la sortie de l'hiver, l'ortie est une source extraordinaire de sels minéraux et de vitamines. Elle tonifie et reminéralise les organismes épuisés. L'acide formique qu'elle contient disparaît à la cuisson.

Soupe aux orties

1^{re} recette

Les têtes d'orties se cueillent au printemps lorsqu'elles sont bien tendres. Les laver abondamment et dans plusieurs eaux. Couper deux oignons et les faire revenir à feu doux avec une cuillerée à soupe d'huile. Quand ils sont dorés, mouiller avec l'eau et laisser tomber doucement en pluie les têtes d'orties en remuant jusqu'à ébullition. Ajouter une tasse à café et demie de flocons d'avoine et laisser mijoter à feu doux pendant 20 à 30 minutes. Saler et relever d'un peu de noix de muscade. Servir bien chaud.

2^e recette

Dans une casserole d'eau, faire cuire quatre grosses poignées de jeunes feuilles d'orties, un bel oignon et deux ou trois grosses pommes de terre. Laisser cuire à petits bouillons. Passer au mixer. Saler, poivrer. Ajouter un morceau de beurre frais ou de la crème fraîche. Servir avec de petits croûtons frits.

3^e recette

Faire cuire les jeunes feuilles d'orties bien lavées dans de l'eau bouillante légèrement salée pendant une dizaine de minutes. Les égoutter et les hacher grossièrement. Les ajouter à un bouillon ou à un fond de soupe classique.

F. COULON

Paysages agraires, forêts et savarts en Champagne septentrionale

(Première partie)

par Guy FÉQUANT ⁽¹⁾

Un paysage rural, comme tout ouvrage humain de quelque ancienneté, est un héritage et une mémoire. Chaque époque le façonne en gommant partiellement les structures antérieures, mais il reste toujours un réseau de chemins, des lieux-dits, parfois un simple bouquet d'arbres, pour témoigner d'une autre organisation de l'espace liée à une économie révolue.

Notre siècle est le premier qui, par ses aménagements brutaux, extirpe de l'horizon des champs l'héritage naturel et culturel qui s'y trouvait inscrit. D'où l'urgence de la lecture et des recensements. Chaque fois qu'une vieille haie est détruite ou qu'un chemin creux est comblé, il y a non seulement appauvrissement écologique, mais régression culturelle vers l'amnésie de la société rurale. Le stade final apparaît dans les paysages picards et beaucerons, avec leurs chemins qui se coupent à angle droit et leurs immenses parcelles où des numéros d'exploitation remplacent les anciens toponymes. D'un cadre de vie chargé d'histoire, de poésie et d'affectivité, on est passé à un simple espace de production intensive. Le « progrès » a chassé l'arbre et l'homme, et même le souvenir de l'arbre et de l'homme.

La Champagne crayeuse n'en est pas encore là, sans en être loin. Il est urgent de se pencher sur l'histoire écologique de cette région, avec comme priorité l'étude de la dynamique des anciens savarts* ⁽²⁾. Ceci dit, on ne peut comprendre ces vastes pelouses pastorales (saltus*) sans faire apparaître, en quelque sorte en négatif, les deux autres domaines qui complètent les finages* : vers l'intérieur, au contact direct du village, la clairière culturelle originelle (ager*), et vers l'extérieur les reliquats de végétation primitive (sylva*), qui formaient souvent, jusqu'à une date récente, des îlots disposés en chapelet aux confins des territoires communaux.

(1) Barby, F-08300, Rethel, France.

(2) Les mots marqués d'un astérisque sont repris plus loin dans un glossaire.

Insistons bien sur le sens purement conventionnel du mot « sylvia » pris dans cette acception. Rien n'impose — surtout en Champagne ! — que ce soit une véritable forêt. Les indices botaniques ou archéologiques attestant un impact humain minimum depuis le Néolithique suffisent. Les garennes* médiévales, dont la toponymie conserve des traces abondantes, correspondent à peu près au même milieu, à cette nuance près que des circonstances historiques précises (privilèges seigneuriaux et propriétés nobiliaires) ont pu les conserver assez près des agglomérations, là même où on ne s'attendrait à trouver qu'un espace cultivé. Nous y reviendrons, à travers trois cas précis signalés sur la carte de Cassini : bois de la Garenne, à Fontaine-en-Dormois (déjà étudié par Jacques DUVI-GNEAUD), garenne de Beine, à Nanteuil-sur-Aisne, et garenne Las-saux au Thour.

Essayons d'abord de poser quelques jalons d'une colonisation agraire ancienne, celle de l'ancien village de Gerson, à 3 km à l'ouest de Rethel. Le fait que cette petite communauté rurale champenoise ait disparu vers 1650 ne constitue pas a priori, contrairement à ce qu'on pourrait croire, un intérêt supplémentaire. Simplement, les documents d'archives dont nous disposons pour l'étude de ce site sont particulièrement précis et de nombreuses données se trouvent confirmées par une observation attentive de la morphologie actuelle du secteur.

I. — L'extension d'une clairière cultivée : Gerson, près de Rethel

Le village de Gerson, rendu célèbre comme patrie du théologien et écrivain mystique Jean de Gerson, né ici en 1363, se trouvait entre Rethel et Barby, mais très près de cette dernière agglomération, avec laquelle il ne formait d'ailleurs qu'une paroisse.

Comme la plupart des villages de la vallée de l'Aisne, Gerson s'étendait sur les premières terrasses du plateau : juste assez près du lit majeur pour trouver l'eau facilement, juste assez haut pour éviter les inondations. Autre avantage : un sol limoneux et fertile, qui se prolonge vers le nord dans une vallée sèche appelée « Fond* de l'Avas ».

Après plus de trois siècles d'abandon, toute trace d'habitat a disparu. Quelques briques et moellons que les labours remontent : voilà ce qui reste de Gerson et du destin des générations qui s'y succédèrent. Mais à l'endroit précis où se trouvait la modeste agglomération,

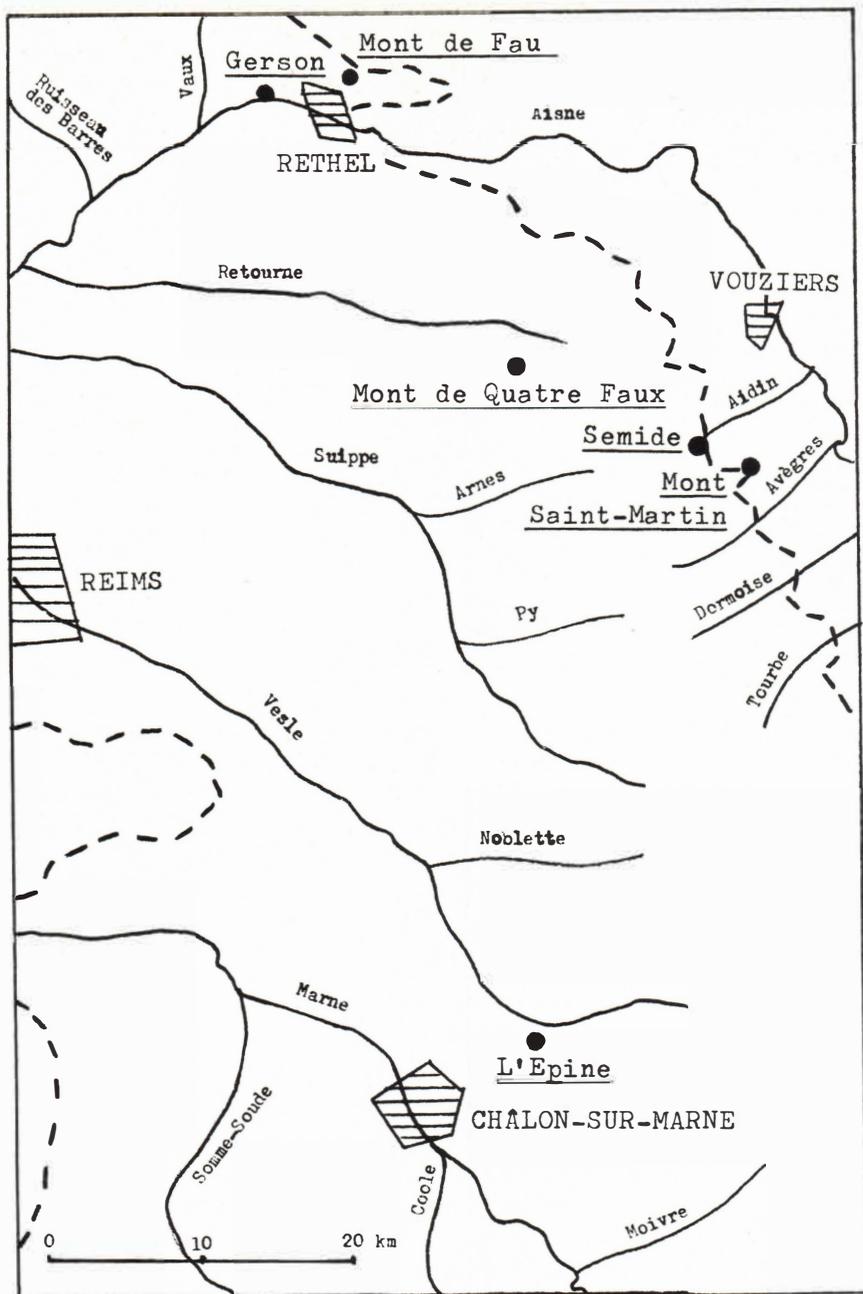


FIG. 1. — La Champagne septentrionale, limitée au sud-ouest par la cuesta* tertiaire (en tirets) et au nord-est par la cuesta turonienne* (*idem*). Les principaux sites étudiés sont Gerson, le Mont de Fau, le Mont de Quatre Faux, Mont-Saint-Martin, Semide et l'Epine. Rivières exogènes en Champagne crayeuse, l'Aisne et la Marne forment d'amples vallées, dont les alluvions présentent actuellement un caractère hydromorphe assez peu marqué. Leurs affluents et sous-affluents possèdent au contraire des vallées nettement tourbeuses, de type picard.

mération, le réseau des rues s'est maintenu. Cette densité anormale de chemins introduit au milieu de l'openfield* actuel une certaine variété. « Fossé de Gerson », « Petite rue de Gerson », « Chemin de la Planchette », « Chemin de Saint-Martin » : autant d'axes modestes qu'hommes et troupeaux empruntent depuis au moins un millénaire et qu'orne encore la floraison fugitive de l'épine noire et de l'églantier.

Si Gerson ne survécut pas en tant que communauté agricole aux guerres de la Fronde, son territoire officiel dura jusqu'à la Révolution. Nous sommes bien renseignés sur l'histoire du finage dès l'époque carolingienne. Certes, comme toujours, les documents sont exclusivement administratifs, fiscaux et judiciaires, mais en les recoupant avec les données de la toponymie et de la botanique, on parvient à reconstituer le paysage rural à différentes époques.

a) La mise en valeur médiévale

La première « chance historique » de Gerson est de figurer dans le polyptyque* de l'abbaye Saint-Rémi de Reims. Administrateurs scrupuleux, les moines bénédictins voulurent officialiser très tôt l'étendue de leurs domaines et de leurs droits. Nous savons ainsi qu'à la fin du IX^e siècle, près de 200 hectares étaient régulièrement cultivés autour du village, soit un gros tiers de la totalité du finage. Cet espace de mise en valeur intensive comprenait, outre les abords immédiats des maisons, la dépression limoneuse de l'Avas, desservie par le chemin de Gerson à Sorbon.

À l'est, une ligne de hauteurs crayeuses (Turonien *) créait des conditions moins favorables, mais le chemin creux dit Retronchamps permettait de retrouver assez vite la fertilité au-delà de l'interfluve : même sol, même pente légère, même orientation sud-est que près du village. ROUPNEL a bien montré la chance que représentait pour l'agriculture conquérante ces versants adoucis : « Les reliefs les plus favorables furent ces heureuses pentes qui ne dépassaient pas le mouvement suffisant pour assurer l'écoulement des eaux. Ces légères déclivités, le champ les chercha et les adopta. Il s'aligna dans leur sens, et ces sillons furent les lignes naturelles où s'écoulèrent lentement des eaux qui avaient le temps d'abreuver la terre sans la saturer ».

Ainsi peut-on expliquer qu'en Champagne, le front pionnier agricole pénétra en priorité terrasses alluviales et vallées sèches. Par la rive droite de l'Aisne et la dépression annexe de l'Avas, Gerson illustre les deux possibilités.

Si, à l'intérieur d'un finage*, nous définissons le terroir* comme une unité aux caractères naturels homogènes et à la vocation agricole bien définie (3), le Fond* de l'Avas apparaît dès le haut Moyen Âge comme un terroir éminemment favorable et dont la vocation céréalière s'est très vite précisée. Elle n'a d'ailleurs pas changé depuis, malgré la disparition du village.

Remarquons en plus que les deux chemins qui délimitent ce secteur (« chemin de l'Écu » et chemin de Gerson à Sorbon) sont séparés par une distance moyenne de 400 m, ce qui leur permet de desservir chacun des parcelles lanierées de 200 m environ, longueur du champ-type dans tous les openfields d'Europe (cf. le « furlong », déformation de l'anglais « Furrow Long », longueur du sillon, soit 201 m).

On retrouve ce « furlong » dans toute la partie nord du finage. Ici et là, quelques exceptions s'expliquent par une topographie contraignante ou par des zones vouées à des cultures spécialisées : chênèvières auprès du village et vignoble à l'est.

En règle générale, si la disposition des chemins change, la structure du parcellaire change avec elle. Mais la longueur de la parcelle primitive demeure une constante.

Dans la vallée de l'Aisne au contraire, plus tardivement mise en valeur et à vocation surtout herbagère, la grille de l'openfield s'imposa mal. La structure du parcellaire ancien y est plus confuse. Ici règnent les « prés carrés » caractéristiques des pays de bocage*.

À l'extrême sud, près de la rivière, le toponyme « les Noelles » (= « les nouvelles », autrement dit les nouvelles terres), qui figure dans une charte de 1264, atteste une colonisation tardive : sans doute au XII^e siècle, ce siècle défricheur par excellence. Au nord-est, dans un secteur limoneux du plateau, on trouve le lieu-dit « Renichart », connu dans divers documents anciens sous la forme « Revenissart ». Le suffixe évoque là aussi l'idée du défrichement.

Plateau ou vallée, les zones les plus éloignées du village furent donc les dernières à connaître la valorisation intensive. On ne comprendrait rien à l'histoire des paysages ruraux traditionnels si on omettait, parmi nombre de facteurs contraignants, celui de la simple distance. En Champagne crayeuse, beaucoup de finages dépassent les 2000 hectares. Dans un espace rural de cette dimension, les parcelles de la périphérie se trouvent parfois à 3 ou 4 kilomètres de la

(3) Tel est le sens géographique officiel du mot *terroir*. Mais les agriculteurs l'emploient souvent dans le sens de territoire communal. C'est *finage* qu'il faut dire en ce cas (voir le glossaire).

ferme. La permanence d'une ceinture de bois et de savarts s'explique non seulement par la médiocrité du sol mais souvent aussi par l'éloignement. L'homme de jadis, certes, ne rechignait pas à la marche. Mais il y avait le fumier à mener, les récoltes à rentrer... Jusqu'à l'usage généralisé des tracteurs, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 50, on pratiquait sur les marges des finages une sorte d'agriculture semi-extensive, déjà très différente bien sûr des usages agropastoraux de l'Ancien Régime, mais également sans rapport avec l'agriculture industrialisée d'aujourd'hui. Et les guerres, qui appauvrirent l'économie et décimèrent les hommes, voyaient aussi s'étendre les friches : guerre de Cent Ans, guerre de Trente Ans, guerres napoléoniennes, 1914 ou 1940 : c'est toujours le même cortège de malheurs. Ensuite tout après-guerre constitue d'abord pour l'homme des champs la difficile reconquête d'un terroir perdu, « embocquillé », comme disent les textes du XV^e siècle.

b) Les talus (ou orles*) de la Toumelle

L'axe médian du finage de Gerson correspond donc à un interfluve qui, dans sa partie la plus élevée, est appelé « la Toumelle ». L'origine latine (*tumulus*) est évidente. On ne sait s'il faut entendre ce terme dans le simple sens topographique de butte ou s'il y avait ici une nécropole gauloise. En l'absence de tout indice archéologique, on opte pour le premier sens, mais rien n'est sûr (Fig. 2).

L'intérêt de ce lieu-dit, pour l'historien comme pour le naturaliste, provient de la remarquable série de rideaux qui marque le versant occidental, sur une longueur d'environ 700 mètres et pour une dénivellée moyenne de 50 mètres. Il y a cinq terrasses principales et de nombreuses banquettes secondaires. Le substrat est composé d'une craie grise, très marneuse, qui détermine une végétation spontanée plus mésophile* que strictement calcicole : *Ononis repens*, *Orchis purpurea*, etc. La colonisation arbustive de la pelouse est très rapide, beaucoup plus rapide en tout cas que sur les versants xériques* du sud du Réthelois. Aujourd'hui un fourré inextricable d'épines noires et d'aubépines recouvre entièrement des terrasses encore cultivées il y a 20 ans. L'orme étant éliminé, ce sont les érables sycomores, les bouleaux et les merisiers qui inaugurent la strate arborescente.

En 1958, une tentative d'implantation de l'épicéa s'est naturellement soldée par un échec : il n'en reste plus que quelques-uns, chétifs, mais le moyen-duc y a niché au printemps 1983. Plus intéressante est la plantation, la même année, sur un niveau légèrement inférieur, d'aulnes glutineux. L'espèce était d'ailleurs spontanée sur



FIG. 2. — Le site du village de Gerson et les talus de la Toumelle. Les sols limoneux du premier plan sont cultivés avec certitude depuis le haut Moyen Âge, peut-être depuis la période protohistorique. Au fond, le blanc indique des affleurements crayeux à vocation ancienne plus extensive.

le site, comme dans de nombreuses friches champenoises. Sans connaître une croissance très forte, cette aulnaie est maintenant d'une belle venue. Elle a résisté à la grande sécheresse de 1976. C'est un nouveau témoignage de la capacité de l'aulne à s'adapter à la craie. Cette expérience devrait servir d'exemple à tous ceux qui ont souci d'effectuer des plantations en Champagne, à condition bien sûr de rejeter la solution monospécifique, toujours dangereuse. Autrefois les troncs d'aulne, habilement creusés, servaient à faire des gouttières et des corps de pompe.

Ce n'est pas le seul intérêt des talus de la Toumelle. La morphologie des terrasses est elle-même riche d'enseignements. On sait que l'une des conditions nécessaires à la formation des rideaux est que le labour s'effectue perpendiculairement au sens de la pente initiale. Ce procédé remplaçait en cas de forte déclivité le travail dans le sens de la pente, qui était de règle, comme nous venons de le voir, partout où le relief s'adoucisait.

Ainsi le talus s'élevait-il à la limite des parcelles, par le double phénomène de l'accumulation de la terre labourée en haut et du creusement de la base, au niveau du premier sillon inférieur. Et au fur et à mesure que les rideaux grandissaient, les terrasses tendaient

vers l'horizontalité. De ce nouveau paysage, l'homme avait tout à gagner : parcelles mieux délimitées, érosion stoppée, travail plus facile, lente imprégnation du sol par les eaux de pluies.

Historiquement, l'intérêt des talus en rideaux est grand. Ceux-ci, dès lors qu'ils sont suffisamment élevés, figent en effet la largeur des parcelles, qui deviennent en quelque sorte prisonnières de la morphologie créée. À la Tourmelle, les terrasses ont de 10 à 30 mètres de large, souvent autour de 20 mètres dans les zones les plus évoluées.

Nous avons la longueur de la parcelle-type. En voici la largeur. Cette unité de 20 mètres correspond à quatre « roies »*, la roie désignant, entre autres sens, la bande de terre qu'un homme peut ensemer à la volée en un seul trajet.

En aucun cas, une parcelle vouée à la céréaliculture traditionnelle ne peut donc avoir moins de 5 mètres de large et sa longueur est toujours un multiple approximatif de ce chiffre.

Dans le cas d'une parcelle classique de 200 mètres sur 20 mètres, on retrouve la surface de 40 ares, qui est elle-même une constante de la géographie agraire de toute l'Europe occidentale, à quelques ares près. En pays de Reims, il fallait 222 verges pour faire un hectare. L'arpent de 100 verges correspondait donc à environ 45 ares, qu'un homme expérimenté savait ensemer en blé avec 5 ou 6 quartiers, soit 10 décalitres de grain. Malgré l'introduction officielle du système métrique à la Révolution, les anciennes mesures restèrent vivantes jusqu'en 1914. Et les talus en rideaux conservent cette mémoire, dans leurs courbes et leurs replats aux harmonies inégales.

c) Le recul du couvert végétal primitif

L'historien ne s'intéresse aux bois que lorsqu'ils sont défrichés. Ce n'est pas seulement une boutade, mais un penchant intellectuel véritable contre lequel il faut réagir. Quelle était donc la nature de ce couvert originel où s'épanouirent les clairières culturelles de la Champagne ?

La question a été maintes fois posée par les botanistes. Les conclusions sont fluctuantes, sinon opposées. La présence du hêtre, comme on le verra, est certaine, mais il faut bien se garder de trop extrapoler, à partir de données localisées. Si loin que nous remontions dans le temps par les documents historiques (et les polypytiques* carolingiens constituent dans ce cas une sorte d'horizon infranchissable), nous sommes toujours dans des paysages marqués par l'empreinte humaine depuis au moins 4 millénaires !

Les gisements néolithiques et celtiques abondent dans la région⁽⁴⁾. Sur le territoire même de Gerson ont été retrouvés des substructions gallo-romaines et des vestiges mérovingiens. Certes, il y eut une forte régression de l'espace peuplé entre le III^e et le X^e siècle, mais la reconquête forestière favorisa des associations secondaires issues de l'écobuage*, de l'exploitation des taillis et du surpâturage. Or le propre des écosystèmes primitifs est de ne jamais réapparaître, dès lors qu'ils sont éliminés. Dégageons néanmoins quelques faits certains.

Pour la vallée de l'Aisne, l'élément déterminant est la grande instabilité du lit mineur, qui s'oppose à la stabilité presque absolue du lit majeur. Compte tenu de l'évolution rapide des méandres, les divagations de la rivière (parfois plusieurs mètres par an !) sont très spectaculaires à l'échelle d'une seule génération humaine. La ripisylve* est donc une association en permanence ouverte, oscillant entre la saulaie sur graviers instables et la chênaie-frênaie sur alluvions consolidées. Ces alluvions étant très calcaires et la nappe phréatique descendant très profondément lors des étiages estivaux, les espèces hygrophiles* se localisent dans les « naues »*, anciens méandres abandonnés dont certains se retrouvent aujourd'hui au milieu des champs de maïs, à plusieurs centaines de mètres de la rivière. Jamais cette forêt ne fut défrichée complètement. Il existait encore au XVIII^e siècle, dans le secteur de la vallée qui correspondait à la limite territoriale entre Gerson et Barby, un massif assez vaste qui s'amenuisa à partir de la Révolution. Le lit mineur conserva toujours, quant à lui, une frange boisée discontinue, plus importante au-delà des « Noëllles », plus étroite là où la rivière s'approche du site de Gerson. Depuis le Moyen Âge la multiplication des essartages* développa l'effet de lisière, et la lisière favorise l'orme. Le chêne régressa de manière continue. Très rares sont aujourd'hui les belles chênaies sur sols alluviaux.

Sur le plateau il faut distinguer les zones limoneuses et les affleurements directs de la craie. Dans le premier cas, c'est la chê-

(4) En Champagne crayeuse, c'est vers 4000 av. J.-C. que l'agriculture l'emporte définitivement sur l'économie de cueillette et de chasse. Cette civilisation, dite danubienne car arrivée par l'Europe centrale, correspond à la fin de la phase atlantique (6^e, 5^e et 4^e millénaires), plus chaude et plus humide qu'aujourd'hui. L'apogée du Néolithique se situe durant la phase subboréale (3500 à 1000 av. J.-C.), plus froide et plus sèche. Dans la première moitié du premier millénaire av. J.-C., la détérioration climatique subatlantique amena froidure et humidité, donc régression agricole. Le plateau champenois, avec ses sols perméables, servit alors de refuge à une économie qui évitait vallées et dépressions argileuses.

naie-charmaie qui l'emporte. Aux exemples déjà cités par Jacques DUVIGNEAUD et qui étaient nombreux dans le triangle Perthes-Tagnon-Juniville, il convient d'ajouter à quelques kilomètres de Gerson, le bois de Nanteuil, où le charme existe encore. Au sud de Barby, deux petites haies, vestiges de bosquets anciens, contiennent de beaux rejets de charme. En fait, la charmaie climacique* prospère partout où les sols sont profonds. Elle colonise donc, outre les versants limoneux, les dépressions secondaires et les basses terrasses en bordure de vallée. Mais elle évite aussi bien la craie que les alluvions trop récentes à sous-sol de gravier. Cette formation fut l'une des premières à disparaître, car elle correspond logiquement aux terroirs fertiles et aux zones où débutèrent les peuplements denses.

Dans les cas des rendzines* crayeuses, il n'est pas certain que le couvert ait été partout la forêt fermée. Il s'agissait plutôt de boisements clairiérés où, en fonction de critères locaux qu'il faudrait approfondir, se développaient le chêne, le frêne, le merisier, l'érable sycomore, le pin sylvestre, le hêtre, etc. L'agriculture et l'élevage plus extensifs qui furent pratiqués ici eurent pour conséquence d'ouvrir encore davantage ce milieu, mais sans en altérer les fondements. Entre l'écosystème préexistant et le conditionnement anthropique*, il y eut continuité plutôt que rupture. D'où l'extrême richesse floristique et faunistique des garennes* et parcours pastoraux de la Champagne crayeuse. Le modeste finage de Gerson ne pouvait guère donner à ce type de paysage qu'une extension limitée. Au nord-ouest, le lieu-dit « Grimont de Gerson » évoque assez bien pourtant la pelouse à caractère « steppique ». Ce toponyme « Grimont » est habituel en cas de substrat de craie marneuse. Il correspond au « Blanc-Mont » de l'auréole sénonienne* (surtout le sud de l'Aisne, dans la craie blanche). Avant les géologues, nos ancêtres avaient distingué par de simples nuances de couleurs des affleurements crayeux que nous rattachons aujourd'hui à des étages différents. Jusque vers 1930, toute la crête crayeuse qui se trouve à droite de la route Rethel-Montcornet resta le domaine de la friche pastorale ou de la culture intermittente. Gerson n'était plus qu'un lointain souvenir. Barby et Sorbon s'étaient partagés cette partie du finage, tandis que sa frange occidentale était devenue rethéloise. Mais le savart millénaire avait survécu.

(à suivre)

GLOSSAIRE DES TERMES DIALECTAUX OU SPÉCIALISÉS
(en collaboration avec le rédacteur)

- AGER** (nom masc.) : à l'origine, terme latin signifiant « champ » et, par extension, « campagne cultivée ». Le mot est utilisé aujourd'hui en géographie historique pour désigner la ceinture territoriale de mise en valeur agricole intensive, à proximité immédiate du village et généralement sur les sols les plus fertiles. L'ager était soumis aux contraintes communautaires (assolement, vaine pâture, etc...). Toute clôture y était donc interdite.
- ANTHROPIQUE** (= anthropogène) (adj.) : d'origine humaine, dû à l'activité de l'homme.
- BOCAGE** (nom masc.) : paysage rural où les parcelles sont clôturées de haies vives, ce qui indique l'absence ou la disparition des contraintes communautaires. Le vrai bocage n'existe pas en Champagne Crayeuse. Seuls les jardins et les vergers situés dans l'enceinte du village étaient clôturés. Ailleurs, on ne rencontre que des haies discontinues et spontanées, surtout dans les vallées alluviales.
- CLIMACIQUE** (adj.) : qui concerne le climax, c'est-à-dire la formation végétale constituant, pour le milieu considéré, la dernière étape de l'évolution naturelle de la végétation, optimale par rapport au sol et au climat locaux.
- CUESTA** (nom fém.) : terme synonyme de côte ; relief dissymétrique qui, dans les bassins sédimentaires, sépare les plateaux calcaires des dépressions argileuses. La cuesta crayeuse qui, au nord et à l'est, délimite le plateau champenois est souvent appelée « Monts de Champagne », par opposition au « vallon » (Vallée de l'Aisne et Champagne humide).
- ÉCOBUAGE** (n. masc.) : pratique agricole consistant à incinérer en petits tas des végétaux arrachés d'un terrain (par ex. les bruyères d'une lande) avant d'y répandre les cendres.
- ESSARTAGE** (n. masc.) : nettoyage, avant d'y pratiquer une culture, d'une terre jadis cultivée puis abandonnée (friche) ou d'une parcelle boisée ; le terrain ainsi traité est un sart ou un essart.
- FINAGE** (n. masc.) : terme peu employé en Champagne. Désigne historiquement le territoire d'une seigneurie, d'une ville ou d'une communauté rurale. Les finages ruraux se sont progressivement mis en place dès l'époque carolingienne, avec l'établissement des dîmes. Beaucoup ont certainement une origine plus ancienne (protohistorique). Le finage s'étend en général sur plusieurs terroirs (voir ce mot).
- FOND** (n. masc.) : désigne dans la toponymie champenoise la vallée sèche. Les « fonds » pénètrent à l'intérieur du plateau selon un tracé digité très favorable à la colonisation agricole.
- GARENNE** (n. fém., interférence probable du bas-latin « varena » et de la racine germanique « wardon », garder) : ce mot désigne dans tout le nord de la France un domaine de chasse soustrait dès le haut Moyen Âge à la mise en culture. Les garennes étaient soit des friches buisson-

nantes (« garennes à connils ». c'est-à-dire à lapins), soit des bois mis en défens pour le maintien du grand gibier. Beaucoup de garennes conservèrent jusqu'au XIX^e siècle une végétation primitive du plus haut intérêt. Notons qu'une garenne située à quelques kilomètres de Blois vient d'être classée en réserve naturelle (Réserve de la Vallée de la Grande Pierre et de Vitain). La ressemblance avec les milieux calcicoles champenois est évidente : *Quercus pubescens*, *Juniperus communis*, *Prunus mahaleb*, etc...

GRÈZE (n. fém.) : gravier crayeux, d'origine périglaciaire, tapissant certains versants et certaines terrasses. Si l'orientation est bonne, les grèzes accentuent le caractère xérothermique de la végétation.

HYGROPHILE (adj.) : qualifie un organisme qui se développe particulièrement bien dans un milieu très humide.

JACHÈRE (n. fém.) : état d'une terre labourable laissée temporairement sans culture (mais éventuellement travaillée) ; cette terre elle-même.

MÉSOPHILE (adj.) : qualifie un organisme qui se développe particulièrement bien dans un milieu aux caractéristiques moyennes, non extrêmes (ni extrêmement sec, humide, chaud, froid, acide, basique, etc.).

NAUE ou **NOUE** (n. fém.) : ce terme évoque toujours l'idée du terrain humide. Dans les vallées, il s'agit de zones légèrement déprimées, correspondant à des lits anciens de cours d'eau, où les inondations se prolongent. Sur le plateau, il s'agit de zones limoneuses et fertiles, par opposition aux « blancs », c'est-à-dire aux sols squelettiques.

OBSÉQUENT (adj.) : dans les régions où les couches géologiques sont faiblement et régulièrement inclinées vers la mer, les rivières « conséquentes » coulent suivant la direction générale du « plongement » (angle des couches avec l'horizontale) ; leurs affluents sont plus ou moins perpendiculaires à cette direction et dits « subséquents » ; lorsque les différences de perméabilité et de dureté des couches font apparaître des côtes ou cuestas* vers l'amont, parallèles à ces cours subséquents, des rivières attaquent ces côtes et coulent donc dans la direction opposée au plongement des couches géologiques : ces rivières sont dites « obséquentes ».

OPENFIELD (n. masc.) : paysage rural ouvert, en relation avec des pratiques agropastorales communautaires qui impliquaient l'absence de haies ou clôtures. Notons que le mot « campagne » ou « champagne » (« campania » en bas-latin) est à l'origine un nom commun désignant ce type de paysage. D'où la « Champagne » s. str. mais aussi la « Champagne berrichonne » et la « Champagne de Caen ».

ORLE (n. masc.) : souvent prononcé « hôle » avec ô long et h aspiré, ce terme désigne les talus en rideaux, où se développe une pelouse mésophile* très dense.

PERTHE (n. fém.) : mot d'origine et de sens très confus, qui dans certains villages évoque un milieu comparable à celui de la garenne. À rapprocher sans doute de Perthes, nom de plusieurs communes.

PLOU (n. masc.) : parcelle où se pratiquait une agriculture extensive et intermittente (Champagne centrale et méridionale surtout).

POLYPTYQUE (ou POLYPTIQUE) (n. masc.) : inventaire des biens d'une abbaye médiévale et des droits et redevances dont bénéficiait cette abbaye dans le cadre féodal primitif.

RENDZINE (n. fém.) : type de sol dérivé d'une roche-mère riche en calcaire ; ses « horizons » (ou couches) sont souvent brun gris à noirs et sa végétation naturelle buissonnante ; l'action de l'homme la transforme souvent en strate herbacée ; la rendzine se développe sous divers climats, froids ou chauds, semi-arides à humides.

RIPISYLVE (n. fém.) : forêt de rivage.

ROIE (n. fém.) : mot aux sens multiples : 1) Unité de largeur d'environ 5 mètres, correspondant à la bande de terre que l'homme peut ensemer en un seul trajet. 2) Désigne la terrasse, par opposition aux talus qui la délimitent. 3) Dans le cadre de l'assolement, désigne chacune des emblavures successives : « roie d'hiver », « roie de mars ». 4) s'emploie aussi dans le sens de sillon de rive, à la limite du champ.

Selon les villages ou les époques, l'un ou l'autre sens l'emporte sur les autres.

SALTUS (n. masc., mot latin signifiant terrain pacagé) : seconde ceinture, au-delà de l'ager, dans les finages traditionnels. Sa vocation est surtout extensive : parcours à moutons, pâturages maigres, agriculture intermittente.

SAVART (n. masc.) : terme désignant le saltus quand celui-ci prend la forme d'une vaste pelouse calcicole avec petits massifs buissonnants. Au début du XIX^e siècle, les savarts de la Champagne crayeuse s'étendaient sur environ 250 000 ha, soit presque le tiers de la surface totale.

SÉNONIEN (adj. ou n. masc.) : un des étages géologiques du Crétacé supérieur (ère secondaire), spécialement riche en craie dans la région ici traitée ; le mot dérive du nom de la ville de Sens, dont les habitants sont les Sénonais ; l'étage précédent est le Turonien.

SYLVA (n. fém., mot latin signifiant « forêt ») : périphérie du finage, généralement boisée. C'est là que l'on trouve les milieux les moins conditionnés par l'homme et, par conséquent, les plus proches du climat*.

TERROIR (n. masc.) : secteur géographique de dimensions variées, mais où des données naturelles particulières (sol, orientation, climat) déterminent un type précis d'activités et de paysage. Un plateau crayeux, une cuvette limoneuse, un versant en terrasses, une vallée sont autant de terroirs.

TRIOT (n. masc.) : souvent synonyme de savart. Mot désignant aussi la friche et toute zone inculc en voie de reforestation.

TURONIEN (adj. ou n. masc.) : un des étages géologiques du Crétacé supérieur (ère Secondaire) ; le mot dérive de Turonia, nom latin de ce qui est devenu la Touraine ; l'étage suivant est le Sénonien.

VERSAINNE (n. fém.) : remplace la jachère, terme rarement employé dans la région étudiée. Dans le cas de l'assolement triennal, la versainne intervient la dernière année. Certains parlent de la « roie de versainne ».

XÉRIQUE : caractérisé par la sécheresse.

Les papillons ou Lépidoptères (*suite et fin*)

par Paul DESSART

Plusieurs sortes de chenilles mènent une vie aquatique, avec des adaptations plus ou moins poussées ; les unes sont couvertes d'une toison hydrophobe qui entraîne un manteau d'air sous l'eau ; d'autres se construisent un fourreau rempli d'air ; certaines rongent des tissus végétaux submergés, y respirant l'air des lacunes intercellulaires ; mais plusieurs espèces ont une respiration cutanée ou de véritables trachéo-branchies. Les femelles adultes de la forme aptère d'*Acentropus niveus* (dont les chenilles vivent aux dépens de nos potamots) se tiennent longtemps sous l'eau et tout semble indiquer qu'elles y respirent par la peau. La mention de cette espèce incite à rappeler que le quasi-aptérisme, la réduction des ailes à des moignons tout à fait impropres au vol, n'est pas rarissime chez les Lépidoptères : il n'affecte toutefois que les femelles, à l'exception de quelques mâles des Iles Kerguelen, ce qui est peut-être en relation avec les vents violents qui les battent en permanence.

La classification traditionnelle des papillons en espèces diurnes et nocturnes, puis, version améliorée, en Rhopalocères (à antennes terminées en bouton) et en Hétérocères (à antennes diversement conformées — mais aussi en bouton chez les lointains Castniidés) est largement périmée ; en fait, seuls les Rhopalocères (aux Hespéridés près) constituent une entité taxinomique : la superfamille des Papilionoidea ; le reste est artificiel, un groupe fourre-tout, comprenant de nombreuses autres superfamilles (une analogie : les Invertébrés et les Passereaux, autres anciens groupes fourre-tout à la vie dure).

Les plus primitifs des papillons sont de très petite taille et certains, les Microptéridés, ont encore des mandibules masticatrices fonctionnelles, organes disparus chez la majorité des Lépidoptères. (Certains spécialistes considèrent d'ailleurs qu'ils constituent un ordre d'insectes distinct des Lépidoptères).

Autre curiosité : dans la plupart des familles de papillons, les femelles possèdent deux orifices génitaux : l'un ne sert qu'à l'accouplement, l'autre, qu'à la ponte.

Le plus petit papillon de jour est une lycène africaine, de 1,4 cm d'envergure : *Brephidium barberae* ; mais le record de miniaturisation est détenu par des Nepticulidés, qui n'ont que 2 mm d'envergure ; le

plus grand « diurne » en fait 280 : c'est la femelle d'*Ornithoptera alexandrae*, papilionidé de Nouvelle-Guinée ; pour les « nocturnes », si l'on ne considère que l'envergure, la palme revient à la noctuelle sud-américaine *Thysania agrippina*, large de 305 mm ; mais si l'on considère la surface alaire, le record est détenu par les *Attacus* asiatiques, types de la famille des Attacidés. En Belgique, la femelle du grand sylvain (*Limenitis populi*) s'étale sur 80 mm et divers sphinx avoisinent les 100 mm.

Le sphinx malgache *Xanthopan* (= *Macrosila*) *morgani* subsp. *praedicta* Rothschild & Jordan, trouvé et décrit en 1903, est réputé pour la longueur de sa trompe : 225 à 250 mm. À l'instar de Le Verrier pour Neptune, le célèbre Wallace en avait prédit la découverte (d'où son nom subsppécifique) dès 1891 : il avait conclu à l'existence d'une espèce encore inconnue, capable de polliniser l'orchidée *Angraecum sesquipedale*, en y puisant le nectar de l'éperon, dont le fond est situé à plus de 25 cm de la gorge de la corolle.

Les couleurs des papillons ont une double origine. Les unes sont dues à des substances chimiques (pigments) ; les autres résultent de jeux de lumière, c'est-à-dire d'interférence et de diffraction des diverses ondes lumineuses composant la lumière blanche, dont les longueurs sont voisines des dimensions des stries infimes qui ornent les écailles des papillons : ce sont dès lors des « couleurs physiques » ; les deux causes se combinent éventuellement.

Les représentants de diverses familles possèdent des « organes tympaniques », dont la structure et la localisation (thoraciques, abdominaux, alaires, labiaux...) varient d'ailleurs fortement d'un groupe à l'autre. Un de leurs rôles semble être de percevoir les sons émis par leurs prédateurs, à savoir, pour les diurnes, les cris des oiseaux, et, pour les nocturnes, les ultrasons des chauves-souris en chasse ; en tout cas, à l'approche de l'une d'elles, certains papillons ont, entre autres réactions, le réflexe salvateur de se laisser tomber à pic sur le sol.

Comme beaucoup d'espèces animales, les papillons émettent des substances volatiles auxquelles d'autres individus réagissent : de telles « phéromones » interviennent en particulier dans le rapprochement des sexes et certaines espèces sont célèbres pour leur sensibilité à des concentrations « homéopathiques », disons infimes pour rester sérieux. J. H. Fabre a décrit avec talent ses expériences avec le grand paon de nuit, *Saturnia pyri*. Ainsi, une femelle captive dans une cage aérée vécut près de 8 jours et attira environ 150 mâles : il fut prouvé que l'un d'eux avait parcouru près de 11 kilomètres ! La présence dans la pièce de molécules fort odorantes pour nos propres narines,

telles la naphthaline, l'essence de lavande ou la fumée de tabac, ne masque aucunement, pour les papillons mâles, la phéromone pourtant ultra-diluée. Chez les espèces à ponte unique, la femelle perd toute attractivité dès qu'elle s'accouple. L'analyse chimique, puis la fabrication industrielle de certaines phéromones sexuelles ont été réalisées, dans le but de lutter contre des espèces nuisibles à l'agriculture.

Chez les papillons, contrairement à ce qui s'observe chez les humains, par exemple, c'est la femelle qui est digamétique : c'est d'elle, de ses ovules, et non des spermatozoïdes, que dépend le sexe de la progéniture.

Certains papillons sont des sédentaires quasiment absolus : au Brésil, de petits *Ithomia* se cantonnent toute leur vie d'adultes sur un territoire de quelques mètres carrés ; chez nous, une lycène, le thécla du chêne (*Quercusia quercus*) peut revenir indéfiniment se reposer sur le même arbre, voire la même branche. Mais d'autres espèces sont remarquables par les migrations qu'elles effectuent, soit à titre individuel (les sphinx tête de mort, *Acherontia atropos*, qu'on observe chez nous en début de saison, sont nés dans le Midi : ils engendrent une génération automnale, mais la descendance de celle-ci ne résiste pas à l'hiver et le cycle s'arrête, jusqu'aux nouvelles immigrations), soit en masses parfois incalculables : on a observé des vols en colonne de 9 mètres de large s'écoulant pendant 2 heures ; d'autres essaims ont défilé durant des semaines... ; les uns franchissent des continents fertiles ou des déserts, d'autres, des océans ou des cols à 3 900 mètres d'altitude ! Certains essaims ne comportent qu'une seule espèce (généralement un seul sexe, souvent le mâle), d'autres sont mixtes et réunissent même des espèces appartenant à différents ordres (on a relevé un cas avec 37 espèces...). Les déplacements se font généralement à sens unique (mais dans des directions variées selon les espèces) ; cependant, des *Urania* migrent du Mexique vers le Texas, y pondent, et retournent, décimés, cinq ou six semaines plus tard, vers leur point de départ.

La langue française moderne est assez spéciale par l'emploi du seul mot *papillon* pour désigner tout lépidoptère, même nocturne, alors que beaucoup de langues ont conservé dans ce sens plus restreint l'équivalent de *mite*. Curieux aussi le fait que dans la plupart des langues européennes, les mots désignant les Rhopalocères ont des racines très différentes. Papillon vient du latin *papilio*, qui désignait aussi une tente ; mais dans l'Italie contemporaine, on dit *farfalla* ; de même, les anciens Grecs utilisaient *psyché* tandis que leurs

(suite page 128)

Livres lus

J. J. DEWILDE, J. L. VAN GOETHEM, R. MARQUET, 1983. *Sur la distribution, l'extension et l'écologie de Boettgerilla pallens*. Document de travail n° 13, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 31 pp., ill. et cartes. Éd. du Patrimoine de l'IRSNB.

Ce document constitue une fiche signalétique sur cette remarquable espèce de limace qui a déjà son nom vernaculaire : la limace vermiforme. Cette petite monographie fort bien faite a été établie d'après les récoltes effectuées au cours d'une vaste enquête faunistique couvrant la totalité du territoire belge, suivant les normes du programme européen de cartographie des Invertébrés.

L'échantillonnage a été effectué depuis 1972, avec une intensification des récoltes entre 1977 et 1982. Ces données, enrichies des observations plus anciennes, ont permis d'analyser l'extraordinaire conquête territoriale effectuée par cette petite limace apparemment originaire du Caucase, d'où elle a été décrite en 1912.

L'espèce est décrite d'une façon suffisamment claire et complète pour permettre son identification ; il faut cependant informer les éventuels amateurs que l'identification des limaces est souvent délicate.

Les exigences écologiques sont analysées comparativement à celles des autres espèces de gastéropodes terrestres et en fonction d'une série de facteurs du milieu (végétation ; texture, humidité et alcalinité du sol). La présence de cette limace ne paraît pas confinée à un milieu bien déterminé, l'espèce semble toutefois inféodée aux milieux perturbés par l'Homme. Cette brochure comporte également une importante collection de cartes géographiques, ordonnées chronologiquement, qui permet de suivre d'une manière intéressante l'extension de son habitat, laquelle s'est effectuée d'une manière particulièrement rapide. Les auteurs en arrivent à conclure que cette invasion est le résultat de transports fortuits d'individus véhiculés avec des chargements de matériaux divers : pierres, troncs d'arbres, productions végétales, détritiques, etc... Cette espèce semble particulièrement douée pour exploiter les opportunités qui lui sont offertes par les activités humaines.

Il faut féliciter les auteurs pour l'ampleur de la tâche accomplie et la rigueur de la méthode utilisée, les remercier pour la présentation de certains de leurs résultats sous la forme de petites monographies et les encourager à poursuivre sur cette voie.

Pour terminer, on peut espérer que les auteurs s'emploieront à préparer une nouvelle faune des Mollusques de Belgique en remplacement de l'ouvrage de W. Adam, incomplet et partiellement périmé.

Jean-Jacques VAN MOL.

DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J., VANDEN BERGHEN, C. *et alii*. *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. 3^e édition, 1983, éd. Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, B-1860 Meise ; ciii + 1016 pages, 122 + 8 planches ; 1200 FB.

Voici 10 ans que paraissait — après les flores de CRÉPIN (1860), de GOFART (1935), de MULLENDERS *et alii* (1967) — la première édition de la Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Vite épuisée, elle fut suivie en 1978 d'une deuxième édition, augmentée et améliorée, dont je présentais dans cette même revue une recension enthousiaste, en dépit de quelques critiques de détails. Une troisième édition vient de voir le jour. L'emploi de papier bible, très fin, a permis de rendre le volume encore moins épais que celui de la première édition, et pourtant le nombre de pages est encore sensiblement augmenté par rapport à la deuxième : il est passé de 1004 à 1124 (cviii + 1016). Le prix de 1200 FB met la page à 1,07 FB (soit une augmentation du prix total de 41 % mais seulement de 25 % à la page).

Trois familles ont été ajoutées, pour trois plantes adventices ou cultivées et rarement subsponsorées ; la clé des familles est passée de 323 à 326 couplets (mais curieusement, celle des plantes ligneuses a diminué de 3 couplets) ; les illustrations sont encore plus abondantes : les 111 planches du texte (1249 figures) sont devenues 122 (avec 1442 figures), le glossaire gardant ses 8 planches où cependant certains détails ont été corrigés. Les planches des Apiacées, par exemple, ont été étoffées et remaniées (des diakènes ont été représentés avant la séparation des méricarpes, le fruit d'*Anthriscus sylvestris* est devenu plus conforme à la réalité), des planches nouvelles illustrent les Géraniacées, les Grossulariacées, les Résédacées, etc... La clé des genres des Apiacées a de nouveau été remaniée : dorénavant, les espèces à segments foliaires larges pourront être, au choix, déterminées génériquement avec ou sans l'aide des fruits. Les vieux termes Graminées, Papilionacées, Crucifères, Labiées ont disparu du texte de l'Introduction. Une amélioration que j'estime réellement des plus utiles est la réintroduction du qualificatif « bisannuel », là où il se justifie, dans l'énoncé de la forme biologique de chaque espèce.

Je ne puis aussi que me féliciter — et en remercier les auteurs — des modifications intervenues apparemment suite à mes remarques : ainsi, un index des noms vernaculaires allemands a été ajouté, des définitions ont été améliorées (périanthe, anthèse, taxon, imparipenné...), un dessin corrigé (une feuille vraiment falciforme a remplacé la sigmoïde), des articles indéfinis ont été ajoutés à des termes du glossaire, le premier demi-centimètre de la règle y figure bien dorénavant...

On s'étonnera dès lors que le genre grammatical des noms français soit toujours indiqué par un article défini (plutôt que par *m.* ou *f.*), puisque le

« l' » accompagnant les nombreux noms commençant par une voyelle n'est absolument d'aucune utilité (pas plus que *des* accompagnant *oreillettes* dans le glossaire). La véritable nature des feuilles des gaillets (verticilles de lobes correspondant seulement à 2 feuilles opposées) a été mieux exposée p. 583 (quoique l'expression *les autres* « feuilles » serait avantageusement remplacée par *certaines lobes*) mais les feuilles sont toujours dites verticillées pour ce genre (pp. xlvi et lxxv) et pour les *Spergula* (p. 107). Je persiste à regretter qu'un sigle quelconque n'indique pas, dans l'index scientifique, l'indigénat des espèces et que manque toujours une liste des modifications des noms par rapport à l'édition précédente (Après combien de temps l'usager découvrirait-il que la Jacinthe des bois, après avoir été un *Scilla* puis un *Endymion*, tantôt *nutans*, tantôt *non-scripta* ou *tus*, est devenu *Hyacinthoides non-scripta* ?). Dans la liste des noms français, le mot coriandre est maintenant signalé, à juste titre, comme féminin ; telle devrait être aussi la perce-neige, la millefeuille (ou mille-feuille) et la passerage. Quelques espèces n'ont pas reçu de nom français (je ne suis vraiment pas fanatique des noms français inventés, mais c'est une question d'uniformisation), tel *Anchusa proceræ* (p. 493).

Je m'étais réjoui, en recensant la deuxième édition, que le fruit de *Symphoricarpos* fût cité, dans le tableau des genres, comme drupe et non plus comme baie : je n'avais pas remarqué que celui de *S. orbiculatus* était encore « une baie rose » ; malgré un étoffement du paragraphe, ce terme a persisté dans la troisième édition (p. 594) ; par contre, dans le tableau des espèces de *Mentha*, les « graines » sont correctement devenues des fruits. À titre personnel, je reste adversaire de la qualification de *mellifères* pour les plantes fréquemment visitées par les abeilles, lesquelles sont au plus, comme Linné s'en était aperçu, mellifiques et non mellifères, alors que les plantes sont simplement nectarifères. Et je crois que *racines tubérisées* ou *souche tubérisée* caractériseraient mieux les *Dactylorhiza* que *tubercules*.

La perfection n'étant pas de ce monde (les perfectionnistes le sachant mieux que quiconque pour eux-mêmes, contrairement à ce que s'imaginent les laxistes !), on trouvera certes encore des détails perfectibles : je voudrais attirer l'attention sur deux points qui me paraissent importants. D'abord, l'usage presque généralisé des termes épine et épineux, quand il s'agit d'aiguillons ou de cuspidés : fruits épineux de certaines Apiacées (p. lvii) ou Boraginacées (p. 482), *Eryngium*, *Aralia elata*, décrits comme épineux, *Sonchus asper*, traduit par Laiteron épineux... Si l'on ne désire pas entrer dans la subtilité des termes, pourtant bien définis dans le glossaire, on peut avoir recours à des mots plus vagues : piquant, picot. L'autre point concerne le périgone et le péricone. Lorsqu'il y a deux enveloppes florales et que les pièces qui les constituent respectivement sont différentes au moins par la forme ou la couleur, on distingue un calice et une corolle : on est donc en contradiction avec le glossaire quand on écrit, à propos des *Iris* : « les 3 pièces ext. du périgone ... nettement différentes des 3 pièces int. » (p. 863) ou, à propos de *Paris quadrifolia* (p. 849) : « Périgone verdâtre, à 8 tépales dont les 4 ext. lancéolés et les 4 int. linéaires ».

La nouvelle Flore est et reste un chef-d'œuvre dans son fond et sa forme ; l'achat de la 3^e édition ne s'impose sans doute pas de façon impérative pour ceux qui possèdent déjà les excellentes éditions précédentes, mais la rapidité avec laquelle celles-ci ont été épuisées montre à suffisance que la réédition actuelle s'imposait : aucun vrai amateur de botanique ne peut se passer de cet ouvrage.

Paul DESSART.

La haie, un milieu à protéger. Dossier II. Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 102 pp., nombreuses figures et photographies (1983)

Un premier dossier sur la haie avait été publié en 1982 par la Fondation Roi Baudouin. Le dossier n° II, si l'on en juge par la préface, veut mettre en évidence l'importance des essences indigènes dans l'environnement et intégrer à notre réalité régionale les conseils prodigués le 9 septembre 1982 lors de la Journée de la Haie à Sambreville, notamment en matière d'adaptation de la haie au sol et au climat. Si tel objectif est en tout point louable, on regrette profondément que le contenu de cet ouvrage ne réponde en rien à l'attente. Bien au contraire, il s'agit d'une réelle supercherie vis-à-vis du futur lecteur à qui l'on tente de faire croire que notre flore autochtone n'est qu'un fatras hétéroclite de toutes les plantes invendues au fond de quelques pépinières. S'il était intéressant de rapporter l'expérience française en matière de restauration de bocage, le reste de l'ouvrage est désastreux. C'est ce que va essayer de prouver la suite de cette analyse.

Parlons d'abord de l'illustration qui, même si elle est importante, est parfois très mal choisie. Page 9 : la photo n'est vraiment pas démonstrative. Page 11, photo inférieure : que signifie « intégrer la maison au paysage » ? Page 13, photo du bas : « Plantes pour rompre les masses bâties » : pour une maison ancienne, est-il nécessaire d'avoir pareille surcharge végétale ? Un bâtiment avec des lignes si pures ne devrait-il pas plutôt être mis en évidence ? Page 20, photo de « haie champêtre » : n'est-ce pas plutôt un taillis, la photo ne permettant d'ailleurs pas de voir de quelles essences il est constitué ? Page 38, photo du bas : cette photo n'est pas l'exemple idéal pour mettre en évidence l'érosion du sol agricole ; si je vois bien (la netteté du document laisse à désirer !), ne s'agit-il pas plutôt d'un teruil ?

Mais passons à l'écologie pour découvrir quelques pertes.

Page 21 : le cormier (c'est-à-dire *Sorbus domestica*) et le cytise (c'est-à-dire *Laburnum anagyroides*) seraient-ils des plantes « de chez nous », adaptées à notre sol et à notre climat ?

Page 22 : l'amélanchier (lequel ?) serait-il une plante de chez nous ?

Page 22 : le terme « agressif » n'est pas heureux pour qualifier l'aubépine, le prunellier ou le robinier ; on aurait dû d'ailleurs ajouter à ces plantes piquantes le néflier et le houx.

Page 23 : « le feu bactérien pénètre par les efflorescences » (et ce mot revient deux fois) ... Quel dictionnaire a servi à l'auteur ? En plus, les voies préférentielles de pénétration des bactéries sont bien autres que les fleurs !

Page 23 : je suis contre les conifères... mais ce dossier sur la haie « tire vraiment à boulets rouges sur eux », et parfois de façon injustifiée. J'ajouterais pourtant une raison de plus pour bannir cyprès et thuya des « rideaux » : il n'y a pratiquement jamais de nidification dans ces arbres, tant ils sont secoués par le vent.

Pages 52, 53 et 55 : la distinction et la caractérisation des paysages wallons est par trop sommaire. Qu'en est-il, par ailleurs, du Condroz, de la Thudinie, du Tournaisis, ... ? Notons en outre la confusion entre Fagne et Hautes Fagnes !

Pages 58 et 59 : *Ceanothus* (quelle espèce ?), *Elaeagnus* (sic ! pour *Elaeagnus* ; et de quelle espèce s'agit-il ?), *Escallonia* (quelle espèce ?), ... seraient-ce des plantes bien adaptées à la région ?

J. DE LEVAL.

GUILLOT, J., 1983. *Les champignons. Dictionnaire des champignons et des termes de mycologie*. Fernand Nathan. 160 pages.

Cet ouvrage, qui tient à la fois du dictionnaire et de l'encyclopédie illustrée, adopte une présentation originale, en rubriques classées par ordre alphabétique. Plus de la moitié du texte est consacré à la description d'espèces, de genres et de familles de champignons supérieurs, pour lesquels sont donnés les descriptions, l'habitat, la comestibilité et même quelques recettes. À côté de ces données qu'on pourrait appeler « banales », figurent de nombreux renseignements qui sont bien moins souvent disponibles dans les flores destinées aux amateurs et aux débutants. Il s'agit de rubriques concernant les principaux champignons inférieurs, des notions générales sur la morphologie, l'anatomie et l'écologie des champignons, sur leur utilisation industrielle et, surtout ($\pm 15\%$ du texte), sur les champignons toxiques ou pathogènes pour les plantes, les animaux et l'homme. Le texte est clair, simple et correct et se lit avec beaucoup de plaisir. La présentation est très soignée et une large place est consacrée à l'illustration qui fait aussi de ce dictionnaire un vrai livre d'images. Les photos qui représentent des champignons sont accompagnées d'un dessin au trait reproduisant schématiquement les carpophores illustrés, ce qui rend possible l'adjonction d'une légende fléchée. Des tableaux synoptiques permettent aussi de comparer les caractères d'espèces qui se ressemblent et de nombreux schémas illustrent les définitions.

Les seules remarques que nous pouvons faire concernent des détails : le nom *Psalliota* n'a pas la priorité sur *Agaricus* (pp. 127, 128), le tableau sur les modes d'insertion des lamelles (p. 92) devrait être entièrement revu et, enfin, l'auteur aurait pu signaler, sous la rubrique « champignons » (p. 36), que certains scientifiques répartissent actuellement les êtres vivants en cinq règnes, les champignons constituant l'un d'entre eux. En résumé, bien qu'il s'agisse d'un ouvrage qui ne leur est manifestement pas destiné (il n'est pas comparable, par exemple, à l'« Ainsworth & Bisby's Dictionary of the Fungi »), les mycologues avertis pourront y découvrir de nombreux petits

détails qu'ils ignorent car l'auteur aborde bien des domaines de la « science mycologique ». Quant aux débutants et aux amateurs, ils réserveront un accueil très favorable à ce livre qui a été écrit pour eux.

A. FRAITURE.

LAMBINON-ADAM, C. (coll. DAMBLON J.), 1982. *Les champignons, 100 recettes de chez nous et d'ailleurs*. Société botanique de Liège, Université de Liège. 158 pages, broché.

Les premières pages du fascicule sont consacrées à l'introduction (4 pp.), aux index des noms scientifiques, des noms français et des recettes, au tableau des abréviations et symboles employés dans le texte, ainsi qu'à un glossaire des termes de cuisine (4 pp.). L'essentiel de l'ouvrage (124 pp.) est un répertoire de recettes groupées par espèces, ces dernières étant classées alphabétiquement. Après la mention des noms scientifique et français de l'espèce, on trouve une description des lieux et de la période de récolte, ainsi que quelques conseils généraux pour la préparation culinaire de l'espèce (toxicité éventuelle à l'état cru, partie du champignon à rejeter, type de cuisson recommandée....). Cette description est accompagnée d'un dessin de l'espèce en noir et blanc. Chaque recette est en outre précédée de symboles indiquant sa difficulté, son coût et sa valeur gastronomique. Elle comprend la liste complète des ingrédients et la description détaillée de la façon de les accommoder. Un bref chapitre sur les méthodes de conservation des champignons termine l'ouvrage, qui sera sans aucun doute bien accueilli par tous les mycophages.

A. FRAITURE.

(suite de la page 122)

Les papillons ou Lépidoptères (suite et fin)

descendants actuels disent *petalouda* ; les Espagnols emploient *mariposa* et leurs proches voisins, les Portugais : *borboleta* ; les Anglophones disent *butterfly*, les Allemands : *Schmetterling*, les Néerlandais : *vlinder*, les Danois : *Sommerfugl* ; le mot roumain est *traça* et le russe, *babochka* !

On terminera cette brève revue en signalant la valeur nutritive non négligeable des chenilles, parfois des chrysalides et même des adultes, consommés dans diverses régions du globe.



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES
DES SCIENCES DE LA NATURE
Sociétés fédérées (*)

JEUNES & NATURE
association sans but lucratif

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions, JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section a son propre programme des activités. Dans le but d'approfondir les observations réalisées lors des différentes activités de terrain, quatre Groupes de travail fonctionnent en permanence dans les domaines de la Botanique, de l'Ornithologie, de l'Éducation et de la Mammalogie. Le Groupe de travail « Gestion de réserves naturelles » s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE publie le journal mensuel *Le Nierson* ainsi que les dossiers *Centaurea* contenant les contributions scientifiques des Groupes de travail et des membres. Le mouvement réalise et diffuse également des documents didactiques.

Un Centre de documentation, rassemblant une abondante documentation relative aux sciences de la nature, aux problèmes d'environnement et à l'écologie, a été aménagé à Louvain-la-Neuve.

JEUNES & NATURE asbl
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.
Tél. : 010/68.86.31.



**CERCLES DES NATURALISTES
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**
association sans but lucratif

L'association LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées : conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyages d'étude,... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs,... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.
Tél. : 064/44.33.03.

(*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.

LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres ; l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les cinq ou six fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont ouverts tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

Sommaire

COULON, Françoise. Section « Orchidées d'Europe ». Rapport des activités 1982-1983	97
COULON, Françoise. Ne détruisez plus vos mauvaises herbes, mangez-les !	106
FÉQUANT, Guy. Paysages agraires, forêts et savarts en Champagne septentrionale (Première partie)	107
DESSART, Paul. Les papillons ou Lépidoptères (<i>suite et fin</i>) ...	120
Livres lus	123

Publication subventionnée par le Ministère de l'Éducation nationale et par la Province de Brabant
Photo de couverture : Le machaon (*Papilio machao* L.) Photo G. DEMOULIN.

Éd. resp. : Alain QUINTART, Av. Wolfers 36, 1310 La Hulpe.